
GTZ Cameroun - Projet "Conseiller GTZ auprès du MINEF" N° 95.2546.0-001.00

Situé au Point Focal du *Clearing House
Mecanisme* (CHM) du Ministère de
l'Environnement et des Forêts
B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 - 20.55.81
Fax : ++237 - 21.94.05 ou 21.50.48
E-Mail : Bkmersmann@aol.com
République du Cameroun

Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 09/2001
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 33 - septembre 2001

18 journaux ont traité de l'information environnementale en ce mois de septembre 2001. Il s'agit de Cameroon Tribune, La Nouvelle Expression, Le Messenger, Dikalo, La Nouvelle Presse, L'Oeil du Sahel, La Voix du Paysan, Nouvel Horizon, L'Action, Aurore Plus, Cameroon Links, Mutations, Le Messenger Popoli, The Herald, The Post, La Météo, La Détente Libre et L'Expression de Mami Wata.

Par rapport au mois d'août 2001, on note une augmentation du point de vue de la quantité et de la qualité de l'information environnementale. Les initiatives en faveur de l'environnement se multiplient et se diversifient. Les prises de position en matière environnementale font une grande remontée. L'hygiène et la salubrité publiques se stabilisent. L'aménagement du territoire bat de l'aile. Les avis d'appels d'offres sont en chute libre.

I - Chronologie de l'information environnementale

A - L'aménagement du territoire

1 - L'aménagement des routes

a - Les routes interurbaines

- Le 12 septembre, Cameroon Tribune constate sur 1/6 de sa page 21, que les départements du Nyong-et-So'o et de La Mefou-Afamba, dans la province du Centre, sont "reliés par une nouvelle route".

b- la voirie urbaine

- Le 17 septembre, La Météo souligne sur 1/3 de sa page 9 que la société Guinness prend une part active dans le "réaménagement des routes urbaines".

- Le 17 septembre encore, Cameroon Tribune note sur 1/8 de sa page 21, le lancement imminent du programme d'entretien routier dans la province de l'Extrême-Nord.

- Le 21 septembre, Cameroon Tribune indique sur 1/6 de sa page 3 que la ville de Douala a "un réseau routier délabré".

c- les routes rurales

- Le 4 septembre, Cameroon Tribune annonce sur 1/6 de sa page 20, que l'entretien des routes du Mbéré dans la province de l'Adamaoua, est "programmé pour cet exercice".
- Le 5 septembre, The Herald note sur 2/5 de sa page 6, le mécontentement des populations de Oku, dans la province du Nord-Ouest, après l'interruption du trafic sur la route Elak-Jikejem, suite à l'entretien de cet axe.
- Le 10 septembre, Cameroon Tribune indique sur 1/8 de sa page 22, la tenue d'une réunion à Monatélé dans la province du Centre, sur la nouvelle stratégie de l'entretien routier.

2 - L'aménagement des espaces et la construction des ouvrages

- Le 19 septembre, Mutations note sur 3/4 de sa page 6, que le président de la République a promis un boulevard à Buéa. Mais, un an après, seuls "quelques terrassements - ont été - effectués".

B - L'hygiène et la salubrité publiques

- Le 3 septembre, Le Messenger note sur 2/5 de sa page 4 que le nettoyage des servitudes et des égouts de Douala, sont assimilables à "l'aventure ambiguë d'Etondè Ekotto", le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de cette ville.
- Le 3 septembre également, Le Messenger constate sur 2/5 de sa page 4 qu'après le nettoyage des drains dans la ville de Douala, "plus de 1700 foyers" seront déguerpis.
- Le 3 septembre aussi, La Nouvelle Expression consacre toute sa page 6 à l'assainissement, et à la casse qui se déroulent en ce moment dans la ville de Douala. A en croire ce journal, "Les casses que la Communauté urbaine organise actuellement à Douala constituent l'approche curative d'un mal des bas-fonds qui a été minutieusement étudié par un expert camerounais".
- Le 4 septembre, Aurore Plus note sur une brève de sa page 4 que les autorités administratives de la province de l'Ouest mènent une croisade contre les poubelles ambulantes à Bafoussam.
- Le 11 septembre, Cameroon Tribune indique sur la moitié de sa page 10, la sortie des caniveaux des jeunes vacanciers qui ont un mois durant, curé les caniveaux de la ville de Douala.
- Le 12 septembre, La Nouvelle Expression note sur 1/3 de sa page 6, la "fin de l'opération curage des caniveaux" à Douala.
- Le 14 septembre, Cameroon Tribune constate sur 2/5 de sa page 22 que la plus belle ville et le plus beau département de la province du Sud, ont reçu 7 millions de Francs Cfa.
- Le 14 septembre encore, Mutations indique sur 2/5 de sa page 4 qu'après la rentrée scolaire, "les établissements n'ont pas encore fait leur toilette complète".
- Le 17 septembre, L'Oeil du Sahel constate sur 1/3 de sa page 5 que " La saleté gagne du terrain" à Ngaoundéré.
- Le 17 septembre aussi, Cameroon Tribune souligne sur 1/8 de sa page 21, la remise d'une enveloppe de 3 millions de Francs Cfa, au plus beau département de la province de l'Est.
- Le 21 septembre, Cameroon Tribune note sur 1/6 de sa page 3 que la ville de Douala a adopté "un nouveau traitement des ordures".

C - Le projet pipeline Tchad-Cameroun

- Le 4 septembre, Nouvel Horizon met en exergue sur toute sa page, les défaillances de la partie camerounaise dans le pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 9 septembre, Cameroon Link consacre toute sa page 6 à la présentation du projet pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 14 septembre, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 6, un appel à candidature de la Cotco, pour la sélection des Ong ou associations devant fournir des personnes ressources dénommées "facilitateurs" chargées de conduire les campagnes de consultation participatives en vue des compensations régionales et communautaires dans le cadre du projet pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 14 septembre, La Nouvelle Expression consacre la moitié de sa page 14 à un avis d'appel à candidature de la Cotco, pour la sélection des Ong ou associations devant fournir des personnes ressources dénommées "facilitateurs" chargées de conduire les campagnes de consultation participatives en vue des compensations régionales et communautaires dans le cadre du projet pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 17 septembre, Le Messenger publie sur la moitié de sa page 16, un avis d'appel à candidature de la Cotco, pour la sélection des Ong ou associations devant fournir des personnes ressources dénommées "facilitateurs" chargées de conduire les campagnes de consultation participatives en vue des compensations régionales et communautaires dans le cadre du projet pipeline Tchad-Cameroun.

D - Les informations du secteur forestier et du bois

- Le 10 septembre, The Herald indique sur 1/4 de sa page 2 que Sylvestre Naah Ondo, le ministre de l'Environnement et des Forêts est traduit en justice, pour abus d'autorité dans l'attribution des concessions forestières à la Société forestière Pétra, basée à Sangmélina, dans la province du Sud.
- Le 11 septembre, Le Messenger Popoli note sur 1/4 de sa page 4, que Pétra, une compagnie forestière basée à Sangmélina, vient d'inviter Sylvestre Naah Ondo, le ministre de l'Environnement et des Forêts devant les tribunaux pour "non respect des conventions liées à l'attribution des coupes de bois".
- Le 11 septembre toujours, Cameroon Tribune souligne sur 1/3 de sa page 3, "la nécessité d'améliorer la qualité" du bois débité.
- Le 21 septembre, Cameroon Tribune souligne sur 1/8 de sa page 23, que la foresterie communautaire est au centre d'un séminaire à Bafia, dans la province du Centre.
- Le 24 septembre, Cameroon constate sur 2/5 de sa page 22, la tenue d'un atelier de formation sur l'étude de la forêt communautaire à Abong-Mbang, dans la province de l'Est.
- Le 25 septembre, L'Action accorde toute sa page 8, à l'explication des actions du Projet écosystème forestier d'Afrique centrale (Ecofac).
- Le 25 septembre encore, L'Action indique sur toute sa page 7, que la réserve forestière du Dja a été "violée" par les hommes.
- Le 25 septembre toujours, Cameroon Tribune annonce sur 1/6 de sa page 20, que les recettes forestières ont augmenté le budget de la commune rurale de Mbangassina, dans la province du Centre.
- Le 27 septembre, Cameroon Tribune note sur 1/3 de sa page 9 que des chercheurs sont en oeuvre pour un meilleur développement des forêts.
- Le 28 septembre, Cameroon Tribune signale sur 1/8 de sa page 23, la tenue d'un séminaire à Mbalmayo dans la province du Centre, sur la foresterie communautaire.

E - Les informations du secteur de la faune

1 - L'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame

- Le 14 septembre, Cameroon Tribune signale sur une brève de sa page 14, que les populations de Mengame ont décidé de d'effectuer une marche " de Mengame à Yaoundé", pour protester contre l'arrêt du projet à gorilles de Mengame.
- Le 17 septembre, La Météo note sur 1/3 de sa page 4, que "Nassar Bouhadir - est - au tribunal avec Naah Ondoa", le ministre de l'Environnement et des Forêts le différent qui oppose les deux hommes a pour objet le sanctuaire à gorilles de Mengame.
- Le 18 septembre, Le Messenger Popoli consacre toute sa page 4, aux problèmes que le ministre Naah Ondoa, a avec Nassar, un forestier de nationalité libanaise.
- Le 18 septembre aussi, La Nouvelle Presse fait part du " combat des gorilles " qui se déroule à Mengame entre le ministre de l'Environnement et des Forêts et le responsable de la société Pétra.
- Le 19 septembre, Le Messenger signale sur une brève de sa page 5 que Sylvestre Naah Ondoa, le ministre de l'Environnement et des Forêts est au tribunal avec le directeur général de Pétra, la compagnie forestière en charge de la maintenance du sanctuaire à Gorille de Mengame.
- Le 24 septembre, Cameroon Tribune consacre toutes ses pages 15, 16, 17 et 18, à un dossier sur la fermeture du sanctuaire à gorille de Mengame.
- Le 24 septembre, La Nouvelle Expression aussi indique sur 2/5 de sa page 4 que "Nassar Bouhadir demande une enquête judiciaire chez Naah Ondoua".
- Le 24 septembre également, Mutations accorde toute sa page 5 au conflit qui oppose le promoteur du sanctuaire à gorilles de Mengame, à l'État camerounais.
- Le 25 septembre, L'Action se demande sur 1/5 de sa page 9 si le sanctuaire à gorille de Mengame est un "sanctuaire ou un piège à gorille".
- Le 27 septembre, La Détente Libre note sur toute sa page 3 que "Nassar Bouhadir fait chanter le chef de l'Etat", dans l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame
- Le 27 septembre encore, L'Expression de Mamy Wata constate sur une brève de sa page 3 que Nassar Bouhadir "a maille à partir avec Sylvestre Naah Ondoua".

2 - L'atelier sur la viande de brousse

- Le 17 septembre, Mutations indique sur une brève de sa page 14 l'organisation d'un atelier par l'Union mondiale pour la nature sur le thème, "les liens entre la conservation de la biodiversité, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire : cas de l'utilisation de la viande sauvage".
- Le 18 septembre, Cameroon Tribune note sur la moitié de sa page 9 qu'à la faveur d'un atelier de l'Union mondiale pour la nature sur la sécurité alimentaire, "La viande de brousse sort du bois".
- Le 20 septembre, L'Expression de Mami Wata constate sur une caricature de sa page 2 que " La viande du gibier est en danger".
- Le 20 septembre toujours, Cameroon Tribune constate sur 3/4 de sa page 8 que la "viande de brousse : ça sent le roussi !" selon le Grand quotidien national, "Entre "écogarde" et populations, le feu couvre sous la cendre."
- Le 24 septembre, Cameroon Tribune note sur 2/5 de sa page 10 que "la réflexion sur l'utilisation durable de la viande de brousse a abouti à des décisions et des accords".

- Le 24 septembre également, The Herald signale sur la moitié de sa page 8 que des experts en environnement condamnent la consommation excessive de la viande de brousse en Afrique.

3 - Les autres informations de la faune

- Le 12 septembre, Cameroon Tribune annonce sur 1/4 de sa page 22 que Yaoundé aura un sanctuaire de gorilles.

- Le 18 septembre, Cameroon Tribune sur 1/4 de sa page 9, fait une humeur sur le porc-épic.

F - Les initiatives en faveur de l'environnement

1 - La sanction des entreprises polluantes

- Le 7 septembre, La Nouvelle Expression annonce sur la moitié de sa page 11 que "le ministre de l'Environnement et des Forêts vient de frapper six sociétés dans la capitale économique pour cause de pollution".

- Le 12 septembre, Sylvestre Naah Ondo, le ministre de l'Environnement et des Forêts, est profil haut à la page 10 de La Nouvelle Expression, pour avoir frappé d'amende certaines sociétés qui polluent l'environnement.

- Le 14 septembre, Cameroon Tribune note sur la moitié de sa page 9, que les industries polluantes de la ville de Douala ont été sanctionnées par le ministère de l'Environnement et des Forêts.

2 - La protection de la biodiversité

- Le 12 septembre, The Herald constate sur 1/4 de sa page 2, que les experts en environnement viennent d'adopter le projet du Cameroun sur la protection de l'environnement, en marge du sommet de la terre qui se tiendra en Afrique du Sud l'année prochaine.

- Le 17 septembre, Mutations signale sur une brève de sa page 14, la célébration au Cameroun de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

- Le 18 septembre, Cameroon Tribune signale sur 2/5 de sa page 13 que "Douala se mêle" à la protection de la couche d'ozone.

- Le 21 septembre, The Post souligne sur une brève de sa page 3, que les populations ont été exhortées à une meilleure conservation de la couche de d'ozone, le 16 septembre dernier, lors de la célébration de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone.

- Le 27 septembre, Cameroon Tribune indique sur la moitié de sa page 15, la tenue d'un atelier à Douala sur la biodiversité et la sauvegarde de l'environnement.

3 - La reforestation du trajet sur le trajet du pipeline Tchad-Cameroun

- Le 17 septembre, Cameroon Tribune constate sur la moitié de sa page 4, que le projet de reforestation des arbres détruits dans le cadre du pipeline Tchad-Cameroun, est opérationnel.

- Le 18 septembre, Cameroon Tribune note sur 2/5 de sa page 20 que le pipeline Tchad-Cameroun effectue un reboisement dans le département de la Haute Sanaga, dans la province du Centre.

4 - La contribution de la société Guinness Cameroun à la protection de l'environnement

- Le 20 septembre, Cameroon Tribune consacre ses pages 16 et 17, à un publi-reportage de la société Guinness Cameroon qui "oeuvre pour l'environnement".
- Le 26 septembre, The Herald signale sur toute sa page 7 que la société Guinness Cameroun oeuvre pour l'environnement à Douala.
- Le 26 septembre, La Nouvelle Expression note sur toute sa page 8, que la société Guinness Cameroun est "au secours des routes et de l'environnement" à Douala.

G - Les atteintes à l'environnement

- Le 3 septembre, Le Messenger indique sur la moitié de sa page 9 qu'une importante quantité de déchets toxiques dangereux pour l'homme et l'environnement est portée disparue.
- Le 8 septembre, Le Messenger signale sur 1/4 de sa page 9 que les européens ont été "pris la main dans le sac - dans - l'exploitation sauvage des forêts de l'Afrique centrale".
- Le 18 septembre, La Nouvelle Presse constate sur 3/4 de sa page 14, qu'un exploitant forestier pille de manière illégale les forêts de Lomié et "le Minef fait la sourde oreille".
- Le 18 septembre, La Nouvelle Presse note sur 1/4 de sa page 15, que les inondations et les risques de pollution de l'eau reviennent avec la saison des pluies.

H - Généralité sur l'environnement

- Le 12 septembre, La Nouvelle Expression indique sur une brève de sa page 10 que Sylvestre Naah Ondoua, le ministre de l'Environnement et des Forêts, "aurait de sérieux problèmes" avec les populations de son arrondissement d'origine, au sujet de la construction d'un zoo.
- Le 12 septembre encore, The Herald affirme sur sa une que selon le gouvernement nigérian, une éruption du Mont-Cameroun aura encore lieu.
- Le 20 septembre, Dikalo note sur la moitié de sa page 3 que la convention mondiale sur la diversité biologique n'a "jamais connu un début d'application " au Cameroun et dans la sous-région Afrique centrale. Les experts du Bassin du Congo réunis à Douala, réfléchissent sur la question.

I - Prises de position sur l'environnement

- Le 3 septembre, La Nouvelle Expression accorde une interview sur toute sa page 7, à Jean Yango, le directeur technique de la Communauté urbaine de Douala qui indique que le but de la casse dans à Douala est de "refonder" cette ville.
- Le 20 septembre, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 4, un point de vue de Sylvestre Naah Ondoa, le ministre de l'Environnement et des Forêts qui déclare que les sanctions contre les entreprises qui polluent l'environnement dans la ville de Douala ont été prises pour "protéger la santé des travailleurs et des populations".
- Le 21 septembre, Cameroon Tribune accorde les moitiés de ses pages 4 et 5 à une interview du colonel Etondé Ekotto, le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala qui soutient que "Douala retrouvera dans moins d'un an son auréole d'antan".
- Le 24 septembre, Daniel Ngantou, directeur régional pour l'Afrique de l'Uicn, indique sur 3/4 de la page 14 de Mutations que "La consommation du gibier n'est pas rationnelle".

- Le 25 septembre, Prosper Seme, le chef du projet Ecofac déclare sur 4/5 de la page 9 de L'Action, que leur souci est de "concilier l'écologie et l'humain".

J - Les avis d'appel d'offres

1 - Dans le secteur des routes et

la construction des ouvrages

- Le 4 septembre, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 30, un communiqué de la commission interne des marchés du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat portant publication des résultats de l'avis d'appel d'offres pour les travaux d'entretien des voies prioritaires de certaines villes secondaires du Cameroun.

- Le 18 septembre, L'Action consacre toute sa page 14 à un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux publics, pour l'exécution des travaux de protection des berges des ponts du Mayo-Kébi dans la province du Nord.

- Le 26 septembre, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 23, un avis général de passation des marchés du ministère des Travaux publics pour la construction des routes rurales au Cameroun.

2 - Dans le domaine forestier

- Le 26 septembre, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 14, un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour l'attribution des concessions forestières.

3 - Dans le secteur de l'eau

- Le 6 septembre, Cameroon Tribune consacre 1/4 de sa page 25 à un communiqué de la Commission nationale des marchés portant publication des résultats de l'avis d'appel d'offres pour l'étude d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de 16 centres secondaires.

- Le 17 septembre, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 8, un avis d'appel d'offres du ministère des Mines, de l'Eau et de l'Énergie, pour la réhabilitation des stations d'adduction d'eau potable Scanwater dans les provinces du Centre, de l'Est, du Littoral, de l'Ouest et du Sud.

4 - Dans les autres secteurs

- Le 21 septembre, Cameroon Tribune consacre toute sa page 25 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour la réalisation de certaines opérations dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action d'urgence.

K - Le thème de l'eau

- Le 3 septembre, The Herald note sur 1/ 6 de sa page 7, l'inauguration d'une borne fontaine à Bobong, dans la province du Nord-Ouest.

- Le 4 septembre, Cameroon Tribune signale sur 1/4 de sa page 22, la construction d'un puits moderne à Nkoteng, dans la province du Centre.

- Le 17 septembre, The Herald souligne sur 1/4 de sa page 6, que les Ong en environnement de la province du Nord-Ouest, ont mené des actions de sensibilisation à Fudong pour un meilleur approvisionnement et une protection de l'eau.

L - Dans la presse spécialisée

- La Voix du Paysan dans sa parution du mois de septembre, fait un dossier sur l'abattage et le nettoyage du petit bétail et de la volaille en tant que source d'emploi pour les jeunes. La page économie, de cette édition est consacrée aux méthodes pour conquérir le marché de l'oignon au Cameroun. Sous sa rubrique santé, le journal donne des indications sur la tomate, en tant qu'aliment et médicament. La page région revient sur l'inauguration de 250 forages le mois dernier dans la province de l'Est, par le ministre des Mines, de l'Eau et de l'Énergie. Enfin, on retrouve dans ce numéro, un reportage sur la bonne qualité que le cacao camerounais affiche sur le marché européen.

II - Le thème du mois : Sanctuaire à gorilles de Mengame : le torchon brûle entre le ministre de l'Environnement et des Forêts et le responsable de la Sofopétra.

Le 29 septembre 1997, une convention est signée entre le ministère de l'Environnement et des Forêts et la Société forestière Pétra, pour le financement et l'exécution du projet de création et d'aménagement d'un sanctuaire à gorilles à Mengame, dans la province du Sud. Malheureusement, depuis le mois d'avril 2000, rien ne va plus entre les deux parties. Elles sont aujourd'hui devant la barre, pour une affaire d'attribution des concessions forestières périphériques au sanctuaire à gorilles. Le sanctuaire à gorilles qui a entre temps fermé ses portes suite à ce malentendu, mettant près d'un millier de personnes au chômage.

Au cours du mois de septembre 2001, l'ensemble de la presse nationale a fait de cette affaire, ses choux gras.

Le 14 septembre, c'est Cameroon Tribune qui ouvre le bal en annonçant une marche "des hommes et des femmes des forêts giboyeuses d'Oveng et de Mvangane, dans la province du Sud", programmée de leur localité à Yaoundé, pour protester contre la fermeture du sanctuaire à gorilles de Mengame. A en croire le quotidien gouvernemental, hors mis le fait que ces hommes et femmes étaient "des gardiens et des bénéficiaires" de ce projet, sans cette initiative, leurs villages "redeviendront des îlots de misère et des zones d'accès difficile." Cette information, Cameroon Tribune la confirme 10 jours plus tard en indiquant dans un dossier spécial sur le sanctuaire à gorille de Mengame, qu'après sa fermeture, "un millier d'hommes et de femmes se retrouvent dans une situation difficile, faite de rêves brisés, d'espoirs déçus, et des lendemains incertains". Les notables de cette localité assimilent ce qui leur arrive à "une mort programmée".

Mais, que s'est-il véritablement passé ? Pourquoi est-on arrivé à cette situation délétère qui risque de « coûter la vie » à un millier de personnes ? Une tentative de réponse est trouvée dans La Météo du 17 septembre. D'après ce journal, "L'opérateur du sanctuaire de Mengame accuse le ministre de l'Environnement et des Forêts d'abus de pouvoir, - tandis que - ce dernier dénonce le forestier de piller la forêt dans la région de Mengame dans le département de la Mvila, dans le plus grand mépris du développement social des populations". Des accusations qui ont entraîné la fermeture du sanctuaire à gorilles et conduit les deux parties devant la barre. Qui a raison ? Difficile de savoir. Mais, toujours est-il que Sylvestre Naah Ondoua, le ministre de l'Environnement et des Forêts, toujours dans les colonnes de La Météo, dit ne pas vouloir "entrer dans la polémique par rapport à cette affaire - qui - perturbe énormément - ses - services". Il se remet donc "aux instructions du gouvernement". Nassar Bouhadir, le promoteur du sanctuaire, affirme de son côté, avoir "le sentiment d'avoir pleinement rempli son contrat". Il précise que "Le cahier de charge convenu est largement réalisé" et qu'ils sont même "allés au-delà".

Un avis que le journal Mutations dans son édition du 24 septembre, semble partager. Pour cette publication, c'est le ministre de l'Environnement et des Forêts qui a foulé aux pieds la convention du 29 septembre 1997. D'abord, en refusant « lors de l'attribution des concessions forestières en avril 2000, le droit de préemption (...) à la société de Nassar

Bouhadir. On lui a préféré un concurrent (Cuf), qui n'a aucune installation dans la région et qui en réalité n'est qu'un "sous-traitant" ». Ensuite " en juillet 2001, la Sofopetra n'est même pas adjudicataire des concessions situées en périphérie de son site d'implantation et pour lesquelles elle était soumissionnaire". C'est manifestement la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et qui a conduit aussi bien à la fermeture du sanctuaire à gorilles, qu'au procès intenté à l'Etat camerounais. Selon Mutations, Nassar Bouhadir évalue les dommages et intérêts que l'Etat devra lui payer, à plus de " 8 milliards de F cfa ".

Pour sa part, La Nouvelle Presse estime qu' au ministère de l'Environnement et des Forêts, "On pense (...) que le forestier libano-syrien userait d'artifice pour berner l'opinion nationale, ceci en mettant d'énormes moyens financiers en sa possession pour corrompre tout le monde." C'est ce qui expliquerait à en croire cette parution, "le semblant de soutien dont il (Nassar Bouhadine) bénéficie auprès de certaines élites à sa solde, alors que les populations de la zone restent confrontées aux nombreux problèmes sociaux auxquels la société forestière aurait dû déjà apporter des solutions appropriées."

Cameroon Tribune qui a interrogé les deux parties, se veut plutôt conciliant. Ainsi, le ministre de l'Environnement et des Forêts pense que l'une des solutions à ce conflit, serait d'amener "M. Nassar à se conformer aux conditions imposées par la loi. Ces conditions insistent notamment sur la transparence et l'utilisation d'un système d'appel d'offres. Et tout opérateur qui refuse cette voie de l'appel d'offres "est désormais hors sujet". M. Nassar dit n'avoir "pas peur de ce système." Mais, il précise que "le fait de soumissionner en appel d'offres est un piège - car -, on veut - l' - amener à sortir du cadre de la convention".

Conclusion

On a assisté à un véritable réveil des journaux par rapport au traitement des informations liées à l'environnement, en ce mois de septembre 2001. Ce n'est que normal, diverses manifestations internationales ont été organisées au Cameroun et l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame, était tout simplement le couronnement. Les journaux avaient donc énormément du pain sur la planche et pour une fois depuis quelques mois, l'environnement a été mis au devant de l'actualité.

Point trimestriel sur l'environnement

Ces trois derniers mois, la presse nationale n'avait vraiment pas le cœur à l'environnement. Tout a commencé au mois de juillet, avec une diminution substantielle de l'information environnementale aussi bien au niveau de la masse que de la thématique. Les prises de position en matière environnementale étaient en chute libre, mais, l'hygiène et la salubrité publiques ainsi que le pipeline Tchad-Cameroun, se repositionnaient.

Au mois d'août, la masse de l'information environnementale a encore baissé. Mais, cela était davantage dû à la période des vacances. Avec justement la fin de ces vacances, l'information environnementale s'est de nouveau positionnée au mois de septembre et a littéralement occupé les devants de l'actualité avec notamment l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame qui a fait couler énormément d'encre, aussi bien dans la presse privée qu'officielle. Les séminaires à l'instar de celui sur la viande de brousse, n'était pas en reste.

Espérons tout simplement qu'avec ce redécollage, les choses vont se poursuivre sur cette lancée.